

# 114

Une enveloppe de

2 M€

pour soutenir les entreprises  
du territoire

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



### BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI



### FORME DE L'AIDE

Subvention



### INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 40% des dépenses éligibles



### PÉRIODE

Jusqu'au 08/03/2023

### FINANCEURS

UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

### QUELS PROJETS ?

Dans le cadre du plan de reconquête post COVID-19, **l'industrie agroalimentaire** est considérée comme majeure pour le territoire.

À ce titre, **l'Europe et la Région SUD** investissent conjointement pour favoriser le développement de la souveraineté alimentaire.

Les objectifs visés par cet appel à projets sont :

- ↳ L'amélioration et la modernisation des outils de production,
- ↳ L'amélioration de la performance environnementale des entreprises,
- ↳ Le renforcement de l'ancrage territoriale des filières existantes ou le développement de nouvelles filières afin d'adresser de nouveaux marchés.

Les dépenses éligibles concernent des projets d'investissements dans :

- ↳ Les bâtiments et travaux liés à l'outil de production et de commercialisation,
- ↳ Les équipements & matériels (hors occasion & crédit-bail),
- ↳ Les frais d'études, d'ingénierie,
- ↳ Les logiciels informatiques.

Un lien fort avec le monde rural ou en matière d'approvisionnement avec la production régionale est également attendu.

### QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide significative, en **subvention**, pouvant représenter **jusqu'à 40% des dépenses éligibles**.

Ces dépenses sont plafonnées à :

- ↳ **1 M€ pour les projets monopartenaires ;**
- ↳ **1,5 M€ pour les projets de restructuration** et de **regroupement** d'outils industriels regroupant plusieurs entités et visant à développer une nouvelle activité.

⚠ Ce 1<sup>er</sup> appel à projets clôture le **08/03/2023**. Les projets seront instruits dans la limite des fonds disponibles et selon des critères reprenant les impacts technologiques, économiques, environnementaux, sociaux, le modèle d'affaires, la solidité du porteur de projet...



**Thomas  
DURRIEU**

Responsable développement

06 82 09 89 92

thomas.durrieu@abfdecisions.fr

**ABF**  
LE RÉFLEXE AIDE PUBLIQUE

20 ANS  
D'expérience

220 M€  
D'aides publiques  
obtenues en 2021

8  
Implantations  
en France

100  
Collaborateurs